



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La conférence des ministres sur la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes en Afrique adopte une Déclaration et un plan de coopération inter-pays

Abidjan, le 24 juillet 2014. La Conférence des ministres sur la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes en Afrique, dont les travaux ont débuté le 21 juillet, s'est terminée hier par la signature de la « Déclaration des ministres en charge du développement des compétences techniques et professionnelles ».

Signée par 25 ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle ou leurs représentants, la Déclaration consigne les décisions prises par la Conférence des ministres sur la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes en Afrique, qui a adopté deux plans : le Plan d'action de coopération inter-pays et le Plan de développement du PQIP-DCTP pour la période 2014-2017.

Le Plan d'action de coopération inter-pays se focalise sur les trois domaines suivants :

- l'analyse et l'opérationnalisation de la coopération inter-pays des expériences et dispositifs de facilitation de création d'emplois notamment en faveur des jeunes ;
- l'investissement des pays dans l'acquisition des compétences des formateurs et entrepreneurs ;
- la mise en œuvre du continuum éducation/ formation.

Les ministres suivants (un anglophone, un francophone et un lusophone) assureront le leadership pour chacun des trois domaines respectifs :

- le ministre d'Etat, ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle (MEMEASFP) de la Côte d'Ivoire, M. Moussa Dosso ;
- le ministre d'Etat, ministre de l'éducation en charge de l'Enseignement et la formation technique et professionnelle du Rwanda, M. Albert Nsengiyumva ;
- le Cap Vert a été approché pour le troisième thème.

Les actions de coopération tireront profit du travail effectué par le PQIP-DCTP depuis sa création en 2010, et en particulier des rapports pays produits en 2014, qui mettent en exergue des stratégies et expériences porteuses pour former, insérer et créer des emplois pour les jeunes.

Les ministres ont également adopté un plan de développement et d'autonomisation du PQIP/ DCTP. Celui-ci doit être un Forum de partage et de coopération inter-pays dans le domaine du DCTP et promouvoir la recherche sur le DCTP aux niveaux national et régional. Il sera dirigé par un comité de pilotage et adossé à une structure du MEMEASFP de la Côte d'Ivoire, qui lui apportera un appui technique et financier.

Parallèlement, une commission ministérielle ad hoc, chargée de faire des propositions de structuration et de pérennisation du Pôle, sera mise en place.

La Déclaration d'Abidjan exprime également le souhait que le MEMEASFP de la Côte d'Ivoire, en partenariat avec l'ADEA, soutienne la poursuite des travaux du PQIP/DCTP et l'aide à devenir un instrument efficace au service du développement des compétences techniques et professionnelles pour l'ensemble de la population africaine.

La conférence sur la formation, l'insertion et l'emploi des jeunes en Afrique s'est tenue à Abidjan du 21 au 23 juillet 2014. Elle était organisée par le Pôle de qualité inter-pays sur le développement des compétences techniques

et professionnelles (PQIP-DCTP), en partenariat avec l'ADEA. Les pays suivants étaient présents à la conférence : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap-Vert, le Cameroun, le Congo, l'Egypte, le Ghana, l'Ethiopie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Kenya, le Libéria, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Niger, la RDC, le Rwanda, le Sénégal, la Tanzanie, le Togo, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe. Ont également participé à la conférence des partenaires techniques et financiers, des organismes panafricains et des experts dans le domaine de l'éducation et de la formation en Afrique.

A propos du Pôle de qualité inter-pays sur le DCTP

Créé en 2010, le Pôle de qualité de l'ADEA sur le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) vise le partage et la mutualisation d'expériences, de stratégies et de politiques dans le domaine du DCTP, l'objectif ultime étant la mise en œuvre efficace de politiques et d'actions au service du développement accéléré et durable de l'Afrique.

Le PQIP-DCTP est piloté par le ministère d'Etat, ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP) de la Côte d'Ivoire. Vingt-huit pays participent actuellement aux activités du PQIP-DCTP.

Pour plus d'informations sur la conférence

Site web dédié à la conférence : http://www.adeanet.org/min_conf_youth_skills_employment/fr

Le programme des réunions ainsi que les documents produits par les pays sur leurs stratégies d'intégration des jeunes dans le monde du travail et de création d'emplois peuvent y être consultés.

Contacts presse :

- **Pascale Kouamé**, Conseillère Technique, Cabinet du Ministre d'État Moussa Dosso, Communication et Relations Publiques, Ministère d'État, Ministère de l'Emploi des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, Côte d'Ivoire
+ 225/ 57.20.78.11 ou +216/ 77.21.10.01
- **Thanh-Hoa Desruelles**, responsable principale des relations externes et de la communication, ADEA, mél : t.desruelles@afdb.org tel : +216/ 21 69 11 46
- **Lawalley Cole**, coordonnateur, Groupe de travail sur la communication pour l'éducation et de développement (GTCOMED)), mél : l.cole@afdb.org tel: +217/ 71 10 35 03